

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version 1.23

Date de révision 03.10.2012

No. MSDS 30000000002

Date d'impression 06.10.2012

SECTION 1: Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

Identifiant du produit : Acétylène

Formule chimique : C₂H₂

Voir la section 3 pour les informations REACH.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations décommandées

Utilisation de la substance ou du mélange : Fabrication de substance - PROC 1, PROC 2, PROC 8a, PROC 8b Utilisation comme combustible - PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 16, PROC 19 Applications de soudage, coupage, chauffage, brasage et collage – PROC 16 Revêtement métallique au pistolet vaporisateur - PROC 16 Lubrification des moules dans la fabrication des bouteilles en verre – PROC 17 Carburant basse pression des aciers – PROC 22 Gaz d'alimentation de la flamme dans les analyseurs par absorption atomique (AAS) - PROC 3 Utilisation dans la fabrication des composants électroniques – PROC 1 Utilisation seul sous forme de gaz, ou en mélange, dans l'étalonnage des instruments d'analyse - PROC 3 Utilisation sous forme de gaz comme charge d'alimentation dans les procédés chimiques - PROC 1

Limites d'emploi : Donnée non disponible.

Renseignements sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité : Air Products S.A.S.
au Capital de 15.241.038 EUR
Air Products SAS est locataire gérant de SAGA SAS
78 rue Championnet
75881 Paris CEDEX 18 France

Adresse email - Informations techniques : GASTECH@airproducts.com

Téléphone : +33 (0) 800 480 000

Téléphone en cas d'urgence (24h) : Bouteilles, Medical
0 800 480 000 / +33 144925214
Vrac
00 32 93426868 / +32 93426868
Urgences ORFILA
+33 145425959

SECTION 2: Identification des dangers

Classement selon la réglementation 1272/2008 (CLP)

Gaz inflammables - Catégorie 1 H220:Gaz extrêmement inflammable.

Gaz sous pression - Gaz dissous. H280:Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

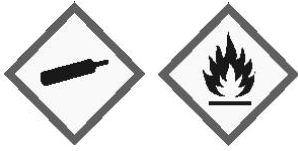
FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version 1.23
Date de révision 03.10.2012

No. MSDS 300000000002
Date d'impression 06.10.2012

Étiqueter les éléments selon la réglementation 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes/symboles de danger



Mentions d'avertissement Danger

Notifications de danger :

H220:Gaz extrêmement inflammable.
H280:Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
EUH006:Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.

Notifications de précaution :

Prévention : P210:Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Intervention : P377 :Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.
P381 :Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Stockage : P403:Stocker dans un endroit bien ventilé.

Classification (Directive)

F+ Extrêmement inflammable

R 5 Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R12 Extrêmement inflammable.
Jeter la bouteille par l'intermédiaire du fournisseur de gaz uniquement : le matériau poreux intérieur peut contenir de l'ambiante.

Autres dangers

Gaz à haute pression.
Peut causer l'asphyxie rapide.
Extrêmement inflammable.
Peut former des mélanges explosifs avec l'air.
Risques d'explosion en cas de mélange dans l'air au-dessus de la limite inférieure d'inflammabilité.
Les atmosphères à concentrations élevées qui peuvent causer l'asphyxie sont également inflammables et il ne faut pas y pénétrer.
Évitez de respirer le gaz.
Un appareil respiratoire autonome est requis.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version 1.23
Date de révision 03.10.2012

No. MSDS 300000000002
Date d'impression 06.10.2012

Effets sur l'environnement

Non nocif.

SECTION 3: Composition/information sur les composants

Substance/Mélange : Substance

| Composants | EINECS / ELINCS Numéro | CAS Numéro | Concentration (Volume) |
|------------|---------------------------|------------|---------------------------|
| Acétylène | 200-816-9 | 74-86-2 | 100 % |

| Composants | Classification (Directive) | Classement (CLP) | Reg. REACH # |
|------------|-------------------------------|---------------------------|-----------------------|
| Acétylène | F+ R 5 ; R 6 ; R12 | Press. Gas Flam. gas 1 | 01-2119457406- 36- |

Si les numéros d'enregistrement REACH sont absents, la substance est soit exemptée d'enregistrement, soit d'atteint pas le volume minimum nécessitant un enregistrement, soit délai d'enregistrement n'est pas écoulé. Se référer à la section 16 pour le texte intégral de chaque formule de risque (R) et de manipulation (H) pertinente.

Concentration nominale. Pour la composition exacte, veuillez-vous référer aux spécifications techniques d'Air Products. Pour des raisons de sécurité, l'acétylène est dissous dans de l'acétone ou du diméthylformamide à l'intérieur du récipient de gaz. La vapeur du solvant s'échappe sous forme d'impureté quand l'acétylène est extrait du récipient. La concentration de la vapeur de solvant dans le gaz est inférieure aux seuils de concentration qui imposeraient une reclassification de l'acétylène.

SECTION 4: Premiers secours

Description des mesures de premier secours

- Conseils généraux : Déplacer la victime dans une zone non contaminée en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.
- Contact avec la peau : Non applicable
- Ingestion : L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.
- Inhalation : En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Mettre la victime à l'air libre. En cas d'arrêt ou de difficulté respiratoire, administrer la respiration assistée. Un supplément d'oxygène peut être nécessaire. En cas d'arrêt cardiaque, des personnes qualifiées doivent immédiatement entreprendre la réanimation cardio-respiratoire. Demander conseil à un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés

- Symptômes : L'exposition à une atmosphère pauvre en oxygène peut causer les symptômes suivants: Vertiges. Salivation. Nausée. Vomissements. Perte de mobilité/conscience

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version 1.23
Date de révision 03.10.2012

No. MSDS 300000000002
Date d'impression 06.10.2012

Indication de la nécessité de contacter un médecin et de suivre un traitement spécial

Donnée non disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié : Utilisez les moyens d'extinction appropriés pour étouffer le feu.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Halons. Dioxyde de carbone (CO₂).

Dangers particuliers de la substance ou du mélange : Le monoxyde de carbone peut se former par combustion incomplète. En cas d'exposition à la chaleur ou à une flamme, la bouteille se videra rapidement ou éclatera. Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau. Éteignez l'incendie seulement si le débit de gaz peut être arrêté. Si possible coupez l'alimentation en gaz et laissez le feu brûler. Ne pas éteindre une fuite de gaz enflammée, sauf si absolument nécessaire. Une ré inflammation spontanée et explosive peut se produire. Éteindre les autres feux. Éloignez - vous du récipient et refroidissez-le avec de l'eau depuis un endroit protégé. Refroidir les récipients à proximité en les aspergeant de grandes quantités d'eau jusqu'à l'extinction du feu. Si les flammes venaient à s'éteindre par accident, une re-inflammation explosive est possible; Par conséquent des mesures appropriées doivent être prises comme l'évacuation totale afin de protéger le personnel des fragments de bouteilles ou des fumés toxiques en cas de rupture.

Conseils destinés aux pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Donnée non disponible.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions personnelles, équipement de protection et mesures d'urgence : Evacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. N'entrez pas dans un espace confiné ou dans un espace où la concentration de gaz inflammable est supérieure à 10% de la limite inférieure d'inflammabilité. Ventiler la zone.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Ne pas décharger dans l'environnement. Eviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Méthodes et matériau de confinement et de nettoyage : Ventiler la zone. Approchez prudemment les zones de fuite.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version 1.23

Date de révision 03.10.2012

No. MSDS 300000000002

Date d'impression 06.10.2012

Conseils supplémentaires : Augmentez la ventilation dans la zone de rejet et contrôlez l'atmosphère. Si la bouteille ou le robinet fuit, téléphonez au numéro d'urgence d'Air Products. En cas de fuite dans le réseau d'utilisation, fermez le robinet de la bouteille, dépressurisez lentement puis purgez avec un gaz inerte avant de procéder à la réparation.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Précautions de manipulation

Les bouteilles d'acétylène sont plus lourdes car elles contiennent une matière de remplissage poreuse et de l'acétone ou diméthylformamide. Il est interdit d'utiliser l'acétylène à une pression supérieure à 1 bar. Assurer une ventilation adéquate. Les bouteilles d'acétylène sont plus lourdes car elles contiennent une matière de remplissage poreuse et de l'acétone ou diméthylformamide. Il est interdit d'utiliser l'acétylène à une pression supérieure à 1 bar. Manipulez les bouteilles correctement: ne les tirez pas; ne les faites ni rouler ni glisser et ne les laissez pas tomber. La température dans les zones de stockage ne doit pas excéder 50°C. Les gaz comprimés et liquides cryogènes ne doivent être manipulés que par des personnes ayant l'expérience et la formation nécessaire. Avant l'utilisation du produit, vérifiez son identité sur l'étiquette. Il est important de connaître les propriétés et les risques du produit avant son utilisation. En cas de doute concernant les procédures à appliquer pour un gaz particulier, contactez le fournisseur. Ne retirez pas et n'effacez pas les étiquettes d'identification du contenu. Pour déplacer des bouteilles, utilisez l'équipement prévu à cet effet (diables, chariots etc.), même pour les courtes distances. Laissez la protection du robinet en place jusqu'à ce que la bouteille soit fixée contre un mur ou contre un autre objet et soit prête à être utilisée. Utilisez une clé à chaîne pour retirer des chapeaux trop serrés ou rouillés. Avant le branchement du récipient, assurez-vous que le système est compatible avec le gaz et sa pression d'utilisation. Avant le branchement au réseau, assurez-vous que des retours produits dans le conteneur sont impossibles. Assurez-vous que le système est compatible avec le gaz et sa pression d'utilisation. Assurez-vous que l'étanchéité du système a été vérifiée avant son utilisation. Utilisez des détendeurs de pression appropriés lorsque la pression d'utilisation est inférieure à la pression de stockage. N'introduisez aucun objet (clef, tournevis, etc.) dans les ouvertures des chapeaux de bouteilles. Vous risquez d'endommager le robinet et de créer une fuite. Ouvrez doucement le robinet. En cas de difficulté pour manoeuvrer le robinet de la bouteille, n'insistez pas et contactez le fournisseur. Fermez la vanne du récipient après chaque utilisation et quand il est vide, même s'il est toujours connecté au réseau. N'essayez jamais de réparer ou de modifier les robinets et les accessoires de sécurité. Les robinets endommagés doivent être signalés immédiatement au fournisseur. Fermez le robinet du récipient après chaque usage et quand le récipient est vide. Remettez en place les chapeaux, écrous et capuchons de protection des que vous déconnectez le récipient du système. Ne pas soumettre les récipients à des chocs mécaniques anormaux. N'essayez jamais de soulever une bouteille par son chapeau ou sa collerette. N'utilisez pas les bouteilles en tant que rouleaux ou supports. Utilisez-les uniquement en tant que récipients à gaz. N'allumez jamais un arc sur une bouteille de gaz et n'utilisez jamais une bouteille dans un circuit électrique. Il est interdit de fumer pendant l'utilisation du produit ou la manipulation des récipients. Ne comprimez jamais un gaz ou un mélange de gaz sans consulter le fournisseur. N'essayez jamais de transférer le gaz d'une bouteille ou d'un récipient dans un autre. Installez des clapets anti-retours dans les tuyauteries. Purgez l'air de l'installation avant d'introduire le gaz. Lorsque vous retournez la bouteille, munissez-la de son écrou ou capuchon de protection étanche. N'utilisez jamais de flammes ou d'appareils de chauffages électriques afin d'augmenter la pression d'un récipient. Les récipients ne doivent pas être exposés à des températures de plus de 50°C. De même des expositions prolongées à des températures inférieures à -30°C doivent être évitées. Assurez-vous que l'équipement est convenablement mis à la terre.

Conditions à respecter pour un entreposage sans danger, y compris mention de toute incompatibilité

Les bouteilles doivent être entreposées dans un endroit spécial, bien ventilé (de préférence en plein air). Respectez toutes les règles et les exigences locales qui concernent le stockage des récipients. L'état général des récipients stockés, y compris l'absence de fuite, doit être vérifié régulièrement. Protégez les réservoirs stockés à l'air libre de la rouille. Les réservoirs ne devraient pas être stockés dans des conditions qui pourraient accélérer

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version 1.23

Date de révision 03.10.2012

No. MSDS 300000000002

Date d'impression 06.10.2012

leur corrosion.

Les récipients doivent être stockés en position verticale. Les robinets doivent être bien fermés et le cas échéant les écrous et capuchons de protection vissés sur les sorties de robinets. Les chapeaux et collerettes de protection doivent être mis en place. Tenez les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Stockez les récipients dans des endroits protégés contre les risques d'incendie et éloignés de sources de chaleurs et d'ignition. Les bouteilles vides et les bouteilles pleines devraient être stockées séparément. La température de la zone de stockage ne doit pas dépasser 50°C. Interdiction de fumer lors de la manipulation des produits ou des récipients. Affichez les panneaux, « Interdit de fumer » et « Pas de flamme nue » dans la zone du stockage. Les quantités stockées de gaz inflammables ou toxiques doivent être maintenues au minimum. Retournez au fournisseur les récipients vides dans les délais réglementaires.

Mesures techniques/Précautions

Les récipients doivent être stockés séparément selon leurs catégories (inflammables, toxiques, etc.) et en accord avec les réglementations locales. Tenir à l'écart des matières combustibles. L'équipement électrique dans les zones de stockage doit être compatible avec les matières inflammables stockées. Les récipients contenant des gaz inflammables doivent être stockés loin de toutes matières combustibles. Là où c'est nécessaire, les réservoirs contenant de l'oxygène et des produits oxydants doivent être séparés des gaz inflammables par une paroi résistante au feu.

Usages finaux spécifiques

Se référer à la section 1 ou à la fiche de données de sécurité éventuelle.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

si applicable, se référer à la partie détaillée de la fiche de données de sécurité pour plus d'informations sur CSA.

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurez une ventilation naturelle ou mécanique (anti-déflagrante) afin de rester en dessous des limites inférieures d'inflammabilité.

Equipement de protection individuelle

- | | | |
|-----------------------------------|---|--|
| Protection respiratoire | : | Les atmosphères à concentrations élevées qui peuvent causer l'asphyxie sont également inflammables et il ne faut pas y pénétrer. |
| Protection des mains | : | L'usage de gants de travail est recommandé pour la manipulation des bouteilles. Le temps d'imperméabilité des gants choisis doit être plus long que la période d'utilisation prévue. |
| Protection des yeux | : | Le port de lunettes de sécurité est recommandé lors de la manipulation des bouteilles |
| Protection de la peau et du corps | : | Des chaussures de sécurité sont recommandées pour la manipulation des bouteilles. Portez selon besoins: Des vêtements de protection ignifuges. |
| Instructions spéciales | : | Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version 1.23
Date de révision 03.10.2012

No. MSDS 300000000002
Date d'impression 06.10.2012

concernant la protection et
l'hygiène

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physico-chimiques de base

| | |
|---|---|
| Aspect | : Gaz dissous. Gaz incolore. |
| Odeur | : Difficilement détectable à faible concentration. Odeur d'ail. |
| Odeur | : Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante: Odeur d'ail. |
| Seuil olfactif | : Donnée non disponible. |
| pH | : Non applicable. |
| Point/intervalle de fusion | : -113 °F (-80.8 °C) |
| Point/intervalle d'ébullition | : -120 °F (-84.2 °C) |
| Point d'éclair | : 0 °F (-18 °C) |
| Vitesse d'évaporation | : Non applicable. |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Voir le classement du produit à la section 2. |
| Limite supérieure/inférieure d'explosivité/d'inflammabilité | : 83 % (v) / 2.4 % (v) |
| Pression de vapeur | : 638.14 psia (44.00 bara) à 68 °F (20 °C) |
| Solubilité dans l'eau | : 1.185 g/l |
| Densité relative de vapeur | : 0.899 (Air = 1) |
| Densité relative | : Donnée non disponible. |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) | : Non applicable. |
| Température d'auto-inflammabilité | : 325 °C |
| Température de décomposition | : Donnée non disponible. |
| Viscosité | : Non applicable. |
| Dangers d'explosion | : Donnée non disponible. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version 1.23
Date de révision 03.10.2012

No. MSDS 300000000002
Date d'impression 06.10.2012

| | |
|------------------------------------|---|
| Propriétés comburantes | : Donnée non disponible. |
| Poids moléculaire | : 26.04 g/mol |
| Densité | : 0.0011 g/cm ³ (0.069 lb/ft ³) à 21 °C (70 °F) Note: (comme vapeur) |
| Volume spécifique | : 0.9221 m ³ /kg (14.77 ft ³ /lb) à 21 °C (70 °F) |
| Limite supérieure d'inflammabilité | : 83 % (v) |
| Limite inférieure d'inflammabilité | : 2.4 % (v) |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

| | |
|-------------------------------------|--|
| Réactivité | : Se référer aux parties sur la possibilité de réactions dangereuses et/ou sur les matières incompatibles |
| Stabilité chimique | : Stable dans des conditions normales. |
| Réactions dangereuses possibles | : Instable. Stable lors de l'expédition. Ne pas utiliser à une pression supérieure à 1 bar. |
| Conditions à éviter | : Ne pas soumettre les bouteilles aux chocs et aux sources de chaleur. Chaleur, flammes et étincelles. Le mélange avec de l'air et des agents oxydants peut être explosif. |
| Matières incompatibles | : Dans certaines conditions, l'acétylène peut réagir avec le cuivre, l'argent et le mercure pour former des acétylures, des composés qui peuvent agir comme source d'ignition. Les laitons contenant moins de 65% de cuivre ainsi que certains alliages de nickel peuvent être utilisés dans des conditions normales d'utilisation de l'acétylène. L'acétylène peut réagir d'une façon explosive avec l'oxygène et d'autres oxydants, y compris tous les halogénés. La présence d'humidité, de certains acides ou de matériaux alcalins augmentent les risques de formation d'acétylures de cuivre. Oxygène. Oxydants. |
| Produits de décomposition dangereux | : Donnée non disponible. |

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Voies probables d'exposition

Effets oculaires : Donnée non disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version 1.23
Date de révision 03.10.2012

No. MSDS 300000000002
Date d'impression 06.10.2012

- Effets cutanés : Sans effet nocif.
- Effets en cas d'inhalation : Peut causer des effets anesthésiques. Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie. L'asphyxie peut causer la perte connaissance sans avertissement et elle peut être si rapide que la victime sera incapable de se protéger.
- Effets en cas d'ingestion : L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.
- Symptômes : L'exposition à une atmosphère pauvre en oxygène peut causer les symptômes suivants: Vertiges. Salivation. Nausée. Vomissements. Perte de mobilité/conscience

Toxicité aiguë

- Toxicité orale aiguë : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Inhalation : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Toxicité cutanée aiguë : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Corrosion/irritation cutanée : Donnée non disponible.
- Lésions/irritations oculaires graves : Donnée non disponible.
- Sensibilisation. : Donnée non disponible.

Toxicité ou effets chroniques en cas d'exposition à long terme

- Cancérogénicité : Donnée non disponible.
- Toxique pour la reproduction : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Mutagénicité sur les cellules germinales : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Donnée non disponible.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Donnée non disponible.
- Danger par aspiration : Donnée non disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version 1.23
Date de révision 03.10.2012

No. MSDS 300000000002
Date d'impression 06.10.2012

Toxicité

- Toxicité aquatique : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Toxicité envers d'autres organismes : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

si applicable, se référer à la partie détaillée de la fiche de données de sécurité pour plus d'informations sur CSA.

Effets nocifs divers

Ce produit n'est associé à aucun effet toxicologique écologique connu.

SECTION 13: Considerations relatives a l'elimination

- Méthodes de traitement des déchets** : Contactez le fournisseur si des instructions sont souhaitées. Retournez au fournisseur les produits non-utilisés dans le récipient original. Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de formation de mélange explosif avec l'air. Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur approprié équipé d'un clapet anti-retour de flamme.
- Emballages contaminés** : Retournez la bouteille au fournisseur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR

- UN/ID No. : UN1001
Désignation officielle de transport : ACÉTYLÈNE DISSOUS
Classe ou division : 2
Code de tunnel : (B/D)
Nom(s) : 2.1
Numéro d'Identification du Danger ADR/RID : 239
Polluant marin : Non

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version 1.23
Date de révision 03.10.2012

No. MSDS 300000000002
Date d'impression 06.10.2012

IATA

Transport interdit

IMDG

UN/ID No. : UN1001
Désignation officielle de transport : ACETYLENE, DISSOLVED
Classe ou division : 2.1
Nom(s) : 2.1
Polluant marin : Non

RID

UN/ID No. : UN1001
Désignation officielle de transport : ACÉTYLÈNE DISSOUS
Classe ou division : 2
Nom(s) : 2.1
Polluant marin : Non

Autres Informations

Évitez le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités. Les informations de transport n'ont pas pour objet de communiquer toutes les réglementations spécifiques relatives à ce produit. Pour des renseignements complets dans ce domaine, veuillez contacter un représentant du service clientèle d'Air Products.

SECTION 15: Informations réglementaires

Règlements/lois santé-sécurité-environnement concernant la substance ou le mélange

| Pays | Liste réglementaire | Notification |
|--------------|---------------------|-----------------------|
| USA | TSCA | Inclus dans la liste. |
| EU | EINECS | Inclus dans la liste. |
| Canada | DSL | Inclus dans la liste. |
| Australie | AICS | Inclus dans la liste. |
| Japon | ENCS | Inclus dans la liste. |
| Corée du Sud | ECL | Inclus dans la liste. |
| Chine | SEPA | Inclus dans la liste. |
| Philippines | PICCS | Inclus dans la liste. |

Numéro d'identification : Ne pollue pas l'eau.
WGK

Évaluation de la sécurité chimique

Se référer à la fiche de données de sécurité pour les informations d'évaluation de la sécurité chimique

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version 1.23

Date de révision 03.10.2012

No. MSDS 300000000002

Date d'impression 06.10.2012

SECTION 16: Autres informations

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Phrase(s) de risque - Composants

R 5 Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.

R 6 Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.

R12 Extrêmement inflammable.

Notifications de danger :

EUH006 Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.

H220 Gaz extrêmement inflammable.

Préparé par: : Air Products and Chemicals, Inc. Global EH&S Product Safety Department

Vous trouverez des informations complémentaires sur notre site Internet consacré à la Gestion des Produits
<http://www.airproducts.com/productstewardship/>

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit ces Directives dans leur droit national. Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) no 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.
